

Pour affichage

Offre d'emploi

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 

CONCOURS C-TS-26-27-01

Nous désirons combler un poste en remplacement à temps complet de
Travailleuse sociale ou travailleur social
ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE
(2829, avenue Royale, Saint-Charles)

ENTRÉE EN FONCTION

Juillet 2026

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction de l'établissement

SEMAINE DE TRAVAIL

28 heures/semaine selon un horaire à déterminer avec le supérieur immédiat (*Possibilité d'être jumelé avec le C-PSP-26-27-02*)

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de travailleuse sociale ou travailleur social comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de promotion, de dépistage et d'évaluation du fonctionnement social des élèves et des groupes d'élèves qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés d'ordre affectif, social, scolaire ou familial, ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan d'intervention au niveau social, dans le but de soutenir et rétablir le fonctionnement social, de favoriser le développement optimal de l'élève en interaction avec son environnement et de faciliter son cheminement scolaire.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La travailleuse sociale ou le travailleur social contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés d'ordre social, familial, personnel ou scolaire, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il évalue le fonctionnement social des élèves, notamment de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, par l'étude et la synthèse des informations recueillies dans le dossier de l'élève, par observation directe, par le biais d'entrevues, de consultations et de questionnaires, afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan social. Elle ou il voit à la mise en œuvre du plan d'intervention sociale, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration, la réalisation et la révision du plan d'intervention de l'élève en tenant compte du contexte personnel, familial, scolaire et social pour l'aider à surmonter ses difficultés, à maintenir et développer sa motivation scolaire; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il effectue des rencontres de relation d'aide individuelle auprès de l'élève et des rencontres de groupe, assure le suivi de la relation d'aide auprès des parents; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers les ressources appropriées à la situation et aux besoins; elle ou il collabore avec les représentantes et représentants d'organismes partenaires.

Elle ou il conseille et soutient les enseignantes et enseignants et les autres intervenantes et intervenants scolaires afin de mieux répondre aux besoins de l'élève et à son encadrement scolaire pour lui permettre de poursuivre son cheminement et s'engager sur la voie de la réussite.

Elle ou il participe à l'élaboration, la promotion et l'animation de programmes de dépistage, de sensibilisation et de prévention sur des sujets reliés aux problématiques vécues par les jeunes.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

L'école de l'Étincelle est composée de deux secteurs, l'un à

CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE :

- Accompagner des élèves présentant des profils complexes, incluant ceux ayant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou des limitations physiques.
- Contribuer au développement d'une vision commune centrée sur le bien-être et la réussite des élèves, tout en agissant comme rôle-conseil.
- Adopter une approche collaborative en travaillant étroitement avec les différents intervenants (à l'interne et à l'externe) ainsi qu'avec les familles.
- Favoriser le développement de l'autonomie des élèves, en respectant le rythme et les besoins propres à chacun.

PÉDAGOGIE FREINET :

- Intérêt marqué envers la pédagogie Freinet et ses fondements.
- Aptitude marquée pour le travail d'équipe (collaboration avec les collègues, la direction, les conseillers pédagogiques, les parents et la communauté).
- Capacité d'adaptation, créativité et ouverture à l'innovation pédagogique.
- Aptitude marquée à impliquer les parents et la communauté dans la vie scolaire.

QUALIFICATION REQUISE

Être membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

TRAITEMENT

Selon la convention collective

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, au plus tard **le 25 juin 2026 à 8 h**, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 17 juin 2026

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de services scolaire au cscotesud.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.